

# APPEL À CANDIDATURES

Centre des auteurs dramatiques  
Ville de La Rochelle - Maison des Écritures

RÉSIDENCE D'ÉCRITURE  
**THÉÂTRALE**



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec



# RÉSIDENCE D'ÉCRITURE THÉÂTRALE

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être membre du CEAD
- Avoir un projet d'écriture théâtrale
- Être disponible pour une résidence de six semaines entre le **27 octobre et le 22 décembre 2025**
- Accepter de participer au programme d'activités prévu par la résidence
- Accepter de rédiger un rapport sur la résidence
- Être disposé·e à voyager seul·e puisque les modalités de la résidence ne permettent pas à l'artiste d'être accompagné·e d'un·e conjoint·e ou d'une famille

## CALENDRIER DE SÉLECTION

- Dimanche 18 mai 2025 : date limite de candidature
- Juin 2025 : jury de sélection et annonce

**La date limite de candidature est fixée au dimanche 18 mai 2025 à 23h59.**

# RÉSIDENCE D'ÉCRITURE THÉÂTRALE

## CONDITIONS DE RÉSIDENCE

- La résidence est prévue du **27 octobre 2025 au 22 décembre 2025.**

Dans le cadre de cette résidence, l'auteur·rice sélectionné·e pourra se consacrer pleinement à son travail d'écriture. Aucun accompagnement dramaturgique n'est prévu sur place mais la personne sélectionnée pourra faire appel au CEAD afin de prévoir quelques rencontres dramaturgiques virtuelles, selon ses besoins.

- Mise à disposition d'un studio de travail individuel
- Mise à disposition de l'hébergement en chambre individuelle, accès cuisine équipée et commerces de proximités
- Accès illimité au parcours permanent sur la langue française et aux expositions temporaires
- Mise à disposition d'un bureau de travail individuel
- Invitation aux évènements en lien avec la francophonie
- Les éventuels ateliers seront rémunérés par la Maison des Écritures au tarif horaire de 60€/h.
- La Maison des Écritures mettra en contact les artistes avec les artistes et structures locales selon les besoin de l'auteur.e accueilli.e

# RÉSIDENCE D'ÉCRITURE THÉÂTRALE

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats sont invités à soumettre un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation pour la résidence (écrit, vidéo ou audio) de max 1 000 mots;
- La présentation du projet d'écriture (écrit, vidéo ou audio) de max 1 000 mots;
- Un texte votre répertoire;
- Votre CV avec bibliographie (2 pages maximum).

## CONTACTS

**James-Elizabeth Filion-Bridgman**, responsable des opérations et des partenariats : [operations@cead.qc.ca](mailto:operations@cead.qc.ca)

**Ewa Pestka**, coordinatrice de la Maison des Écritures, chargée de mission cinéma et audiovisuel : [ewa.pestka@ville-larochelle.fr](mailto:ewa.pestka@ville-larochelle.fr) /  
+33 5 46 51 50 16